

Agir pour un referendum

Le 4 février, il sera trop tard, le Congrès aura voté la modification de la Constitution rendant possible la ratification du traité de Lisbonne SAUF si vous avez réussi à convaincre les députés et sénateurs P.S. de voter non à Versailles. Il faut la majorité des 3/5. L'UMP ne l'a pas à lui tout seul ; par contre, si tous les élus de gauche votent non, il faudra seulement 8 voix à droite pour que le non l'emporte, c'est faisable avec les souverainistes et les vrais démocrates (il y en a aussi à droite !). Il y a bientôt les municipales et les cantonales, n'hésitez pas à rappeler que votre vote dépendra de l'attitude démocratique ou pas du P.S.

...

Alors je vous propose des adresses pour vous renseigner, ou pétitionner, et des idées d'action.

(Liste non exhaustive, il y a tant de sites, d'articles, d'individus qui se mobilisent, toutes mes excuses à ceux que j'aurais oubliés, mais on ne peut les citer tous.)

Pour se renseigner :

<http://www.ripostelaique.com/-Numero-11-.html>

http://www.consilium.europa.eu/cms3_fo/showPage.asp?id=1317&lang=fr&mode=g

<http://www.observatoiredeleurope.com/>

<http://etienne.chouard.free.fr/Europe/>

[<http://v.bawedin.over-blog.com/> -> <http://v.bawedin.over-blog.com/>]

<http://voltaire.republique.over-blog.com/>

http://etienne.chouard.free.fr/Europe/messages_recus/Traite_de_Lisbonne-Agir_vite.pps

http://www.chevenement.fr/Le-projet-modificatif-dans-le-texte-!_a454.html?preaction=nl&id=3421678&idnl=27490&

<http://sortirdeleuro.over-blog.com/article-7340051.html>

Pour se renseigner et/ou envoyer une pétition :

<http://www.traite-simplifie.org/>

<http://www.nousvoulonsunreferendum.eu/>

<http://www.petitionreferendum2007.fr/index.php?petition=2>

<http://x09.eu/splash/>

Pour agir autrement :

POUR ECRIRE AU P.S. :

Groupe Socialiste, Radical, Citoyen et Divers gauche (SRC)

Secrétaire général : M. Olivier FAURE

Tél. : 01 40 63 67 32

E-mail : ofaure@ggsan.org

Site Internet :

<http://www.deputes-socialistes.fr/>

Pour envoyer un mail à un député socialiste en particulier :

http://www.assemblee-nationale.fr/13/tribun/groupe-01.asp#P20_18822

Pour envoyer un mail à un sénateur socialiste en particulier :

http://www.senateurs-socialistes.fr/vos_senateurs

Pour téléphoner aux autres sénateurs socialistes ou leur écrire :

Tél : 01 42 34 23 77

Fax : 01 42 34 21 80

E-mail : soc@senat.fr

Pour envoyer un courrier à un sénateur ou une sénatrice :

Monsieur le Sénateur, Madame la Sénatrice ...

Casier de la poste,

15, rue de Vaugirard,

75291 – Paris Cedex 06

POUR MONTRER NOTRE DETERMINATION : TOUS A VERSAILLES LE 4 FEVRIER

<http://www.tousaversaillesle4fevrier2008.fr/>

POUR LES MILITANTS SOCIALISTES : si au moins 5000 adhérents le demandent, il peut y avoir un referendum interne au P.S.

<http://www.lesmedias.info/petimili/>

Pour saisir la cour européenne des droits de l'homme :

Vous pouvez, (c'est l'arroseur arrosé !), porter plainte contre l'Etat français pour violation du droit des peuples disposer d'eux-mêmes devant le Cour Européenne des droits de l'homme.

<http://www.29mai.eu/>

Christine TASIN